

Bilan 2012 de l'hôtellerie de tourisme en Bourgogne : la fréquentation hôtelière marque le pas

En 2012, l'hôtellerie bourguignonne voit son activité fléchir par rapport à 2011 : les arrivées sont en baisse de 1,9 % et les nuitées associées de 1,5 %.

Parmi les principales clientèles étrangères, les Britanniques et les Néerlandais sont en retrait. La Bourgogne reste attractive pour les touristes originaires d'Asie et d'Océanie, avec un retour des Japonais.

La Nièvre, grâce à l'augmentation de ses capacités hôtelières, réalise une bonne année 2012. C'est en Côte-d'Or que la baisse de fréquentation est la plus forte. La Saône-et-Loire termine l'année avec une diminution très limitée des nuitées. La fréquentation hôtelière est en baisse dans l'Yonne, due à la désaffection des touristes français.

Baisse de l'activité hôtelière

La fréquentation hôtelière est en diminution de 1,9 % pour les arrivées, et de 1,5 % pour les nuitées par rapport à 2011.

La durée moyenne de séjour progresse, à 1,37 jour en 2012, limitant ainsi l'érosion des nuitées passées dans les hôtels bourguignons.

Le taux d'occupation des hôtels bourguignons reste stable. À 55 %, il se situe 5 points en dessous du niveau national.

Le parc hôtelier ne diminue plus. Les fermetures d'hôtels en Saône-et-Loire ont été compensées par des ouvertures dans la Nièvre. Ainsi, les capacités d'accueil ont augmenté d'une centaine de chambres.

Désaffection de la clientèle étrangère

Les touristes étrangers sont venus moins nombreux dans les hôtels bourguignons, avec une baisse des arrivées de 2 %. Mais séjournant plus longtemps, la diminution des nuitées est moitié moindre.

Les Britanniques et les Néerlandais ont délaissé la Bourgogne en 2012 (nuitées en chute respectivement de 7,8 % et de 4,4 %).

Les Belges demeurent la première clientèle étrangère des hôtels en Bourgogne, toujours suivis des Britanniques et des Allemands.

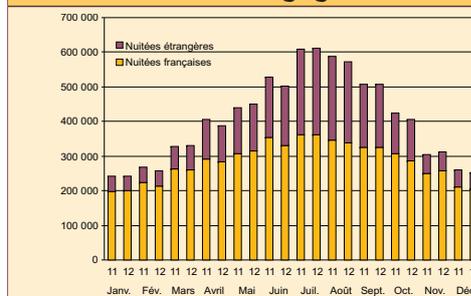
La Bourgogne séduit les clientèles d'Asie et d'Océanie. La Chine arrive au huitième rang en terme de nuitées, devant l'Espagne et talonne les États-Unis.

La fréquentation française est en diminution de 1,8 % en 2012 par rapport à 2011. Cette baisse est identique pour les arrivées comme pour les nuitées.

Situation contrastée dans les départements

La Nièvre est le seul département de la région pour lequel la fréquentation hôtelière est en hausse. L'ouverture de plusieurs hôtels, augmen-

Évolution mensuelle des nuitées en Bourgogne



Source : Insee - DGCS - Bourgogne Tourisme.

tant les capacités d'accueil de plus de 5 %, a eu un impact fort sur les touristes étrangers, avec des arrivées et des nuitées en hausse de 13 %.

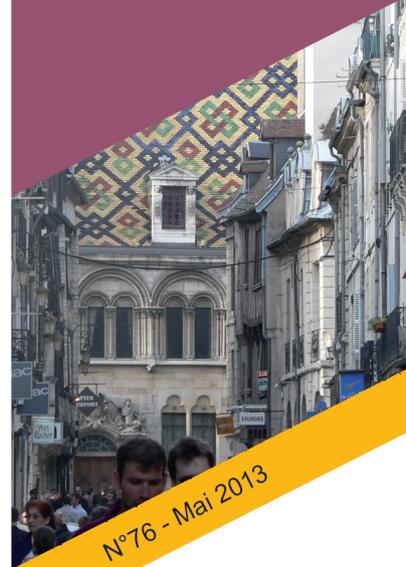
Dans l'Yonne la situation est contrastée. Certes les touristes étrangers sont venus plus nombreux, mais avec des durées de séjours plus courtes. À ce retrait s'ajoute la désaffection des touristes hexagonaux, avec des nuitées en baisse de 3,8 % en 2012. La Saône-et-Loire, qui a connu une baisse des nuitées de 2,3 % en 2011, enregistre une érosion modérée en 2012, inférieure à 1 %.

La Côte-d'Or, poids lourd hôtelier de la Bourgogne, n'est pas épargnée par la morosité économique. Les Français comme les étrangers ont restreint leurs séjours ; seuls les touristes venus de Chine, d'Asie et du Japon ont augmenté leur séjour dans le département.

Les hôtels « haut de gamme » prisés par les touristes

Le nouveau classement hôtelier modifie la structure du parc. Avec un nombre global d'hôtels quasi identique, la catégorie « 3 étoiles et plus » passe de 150 à 171 établissements entre 2011 et 2012. En 2012, les hôtels « haut de gamme » (3 étoiles et plus) assurent dorénavant 46 % des nuitées.

Les nuitées passées dans les hôtels de moyenne gamme pèsent le tiers des nuitées en 2012. Quant aux hôtels de classe économique (0 et 1 étoile), ils représentent 22 % des parts de marché.

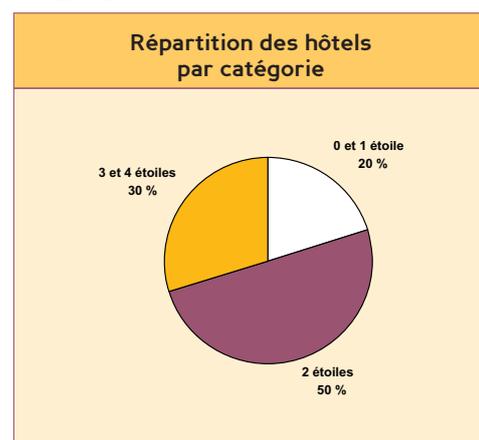


N°76 - Mai 2013



Structure du parc hôtelier de Bourgogne au 31 janvier 2012

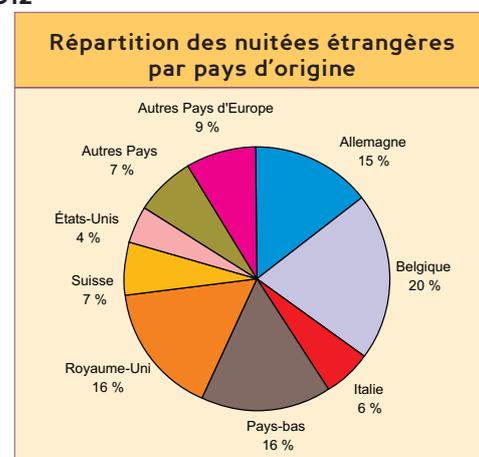
	Côte-d'Or	Nièvre	Saône-et-Loire	Yonne	Bourgogne	%/France
Nombre d'hôtels du parc	218	85	177	95	575	3,3
0 et 1 étoile	36	17	39	23	115	3,8
2 étoiles	95	53	88	53	289	3,4
3 et 4 étoiles	87	15	50	19	171	3,0
Nombre de chambres	7 048	1 900	4 836	2 653	16 437	2,6
0 et 1 étoile	1 297	421	1 133	691	3 542	3,5
2 étoiles	2 436	1 033	2 187	1 402	7 058	3,0
3 et 4 étoiles	3 315	446	1 516	560	5 837	2,0



Source : Insee - DGCIS - Bourgogne Tourisme.

Arrivées et nuitées par pays d'origine en 2012

	Arrivées		Nuitées		Durée moyenne de séjour (en jours)
	Nombre	Évolution 2011/2010 (%)	Nombre	Évolution 2011/2010 (%)	
Français	2 423 042	- 1,8	3 376 467	- 1,8	1,39
Étrangers	1 109 635	- 2,0	1 453 206	- 1,0	1,31
dont					
Royaume-Uni	164 453	- 8,7	209 189	- 7,8	1,27
Belgique	209 463	- 0,7	264 752	- 1,1	1,26
Pays-Bas	164 518	- 4,4	198 744	- 4,4	1,21
Allemagne	151 934	- 0,3	208 436	- 0,5	1,37
Ensemble	3 532 677	- 1,9	4 829 673	- 1,5	1,37

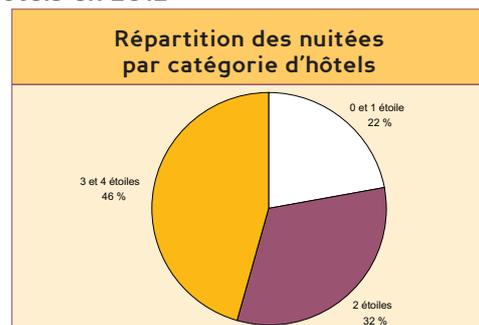


Source : Insee - DGCIS - Bourgogne Tourisme.

Arrivées : nombre de personnes enregistrées à l'arrivée.
Nuitées : somme des nuits passées dans un établissement pour chaque arrivant.

Nuitées et durée moyenne de séjour par catégorie d'hôtels en 2012

	Nuitées		Durée moyenne de séjour (en jours)	Part des nuitées étrangères (%)
	Nombre	Évolution 2011/2010 (%)		
0 et 1 étoile	1 060 499	- 10,2	1,43	18
2 étoiles	1 563 908	- 20,5	1,39	22
3 et 4 étoiles	2 205 266	+ 25,5	1,32	42
Ensemble	4 829 673	- 1,5	1,37	30



Source : Insee - DGCIS - Bourgogne Tourisme.

Indicateurs par catégorie d'hôtels en 2012

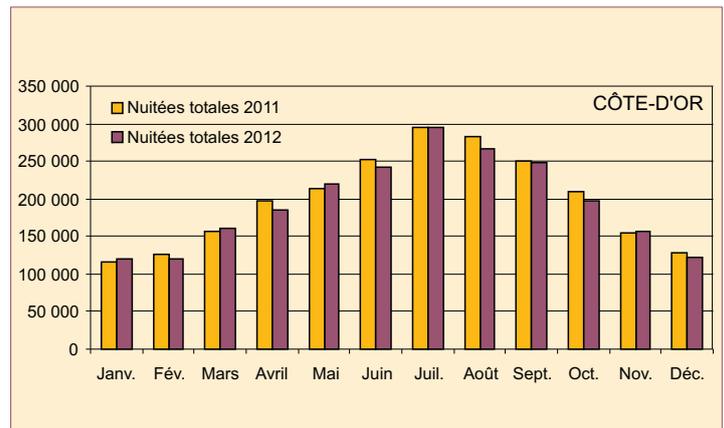
	0 et 1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	Bourgogne	France métropolitaine
Durée moyenne de séjour	1,43	1,39	1,31	1,37	1,37	1,84
dont étrangers	1,28	1,29	1,29	1,41	1,31	2,22
Part de la clientèle d'affaires (% des nuitées)	60	49	41	33	47	43
Part de clientèle étrangère (% des nuitées)	18	22	39	50	30	34
Chambres offertes	1 172 762	2 007 632	1 909 158	532 072	5 621 624	209 512 611
Taux d'occupation (%) (1)	58	51	57	58	55	60
Évolution 2012/2011 (en points)	- 2	- 1	+ 1	- 2	=	- 1

(1) Le taux d'occupation est obtenu en divisant le nombre de chambres occupées chaque jour par le nombre de chambres louables.

Source : Insee - DGCIS - Bourgogne Tourisme.

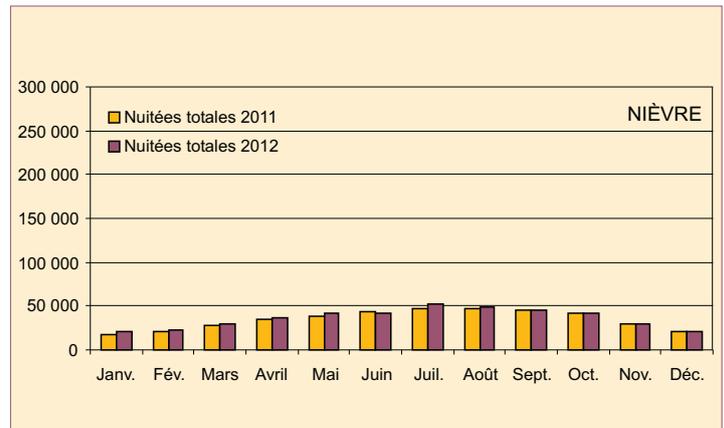
Arrivées et nuitées par départements en 2012

Côte-d'Or	Arrivées		Nuitées	
	Nombre	Évolution 2012/2011 (%)	Nombre	Évolution 2012/2011 (%)
Français	1 015 264	- 3,3	1 434 042	- 2,8
Étrangers	673 040	- 3,6	896 565	- 1,3
<i>dont</i>				
Royaume-Uni	109 335	- 8,0	142 026	- 5,7
Belgique	117 399	- 4,7	148 230	- 3,9
Pays-Bas	93 054	- 7,1	114 215	- 5,7
Allemagne	78 778	- 0,3	110 075	- 0,6
Ensemble	1 688 304	- 3,4	2 330 607	- 2,3



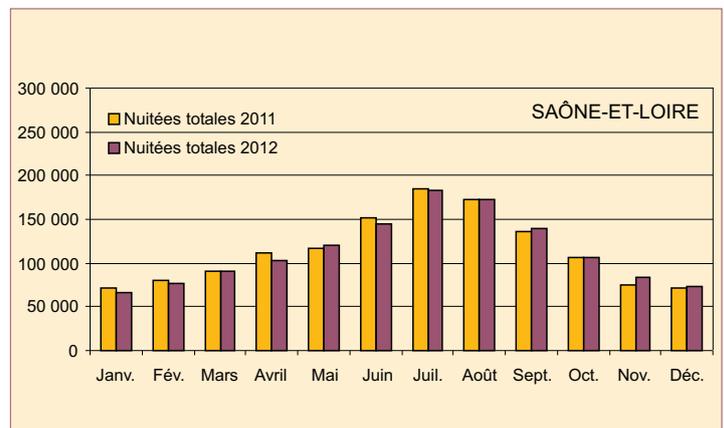
Source : Insee - DGIS - Bourgogne Tourisme.

Nièvre	Arrivées		Nuitées	
	Nombre	Évolution 2012/2011 (%)	Nombre	Évolution 2012/2011 (%)
Français	259 701	+ 3,5	365 787	+ 2,0
Étrangers	49 849	+ 13,0	65 488	+ 13,0
<i>dont</i>				
Royaume-Uni	7 640	+ 7,3	9 650	+ 7,7
Belgique	7 808	+ 3,6	10 306	- 4,2
Pays-Bas	6 916	+ 27,4	8 686	+ 20,1
Allemagne	9 178	+ 9,8	12 161	+ 9,7
Ensemble	309 550	+ 4,9	431 275	+ 3,5



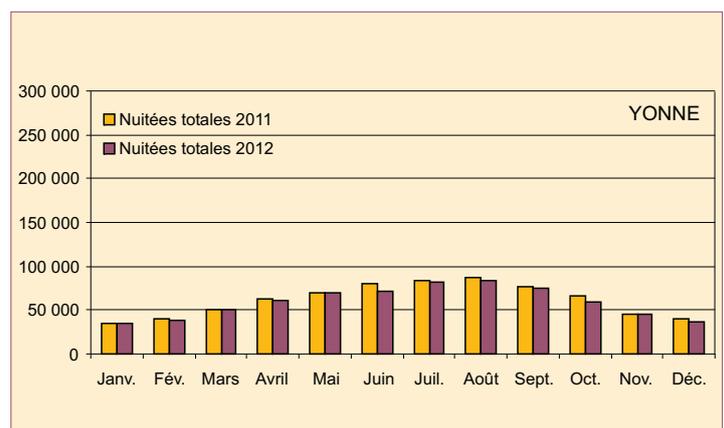
Source : Insee - DGIS - Bourgogne Tourisme.

Saône-et-Loire	Arrivées		Nuitées	
	Nombre	Évolution 2012/2011 (%)	Nombre	Évolution 2012/2011 (%)
Français	712 941	- 1,5	988 623	- 0,3
Étrangers	295 015	- 2,1	369 806	- 2,4
<i>dont</i>				
Royaume-Uni	31 630	- 15,0	37 439	- 17,2
Belgique	68 363	+ 5,3	84 445	+ 4,2
Pays-Bas	54 893	- 5,4	63 557	- 6,5
Allemagne	48 941	- 1,0	65 418	+ 0,5
Ensemble	1 007 956	- 1,7	1 358 429	- 0,9



Source : Insee - DGIS - Bourgogne Tourisme.

Yonne	Arrivées		Nuitées	
	Nombre	Évolution 2012/2011 (%)	Nombre	Évolution 2012/2011 (%)
Français	435 136	- 1,9	588 015	- 3,8
Étrangers	91 731	+ 3,4	121 347	- 0,6
<i>dont</i>				
Royaume-Uni	15 848	- 6,6	20 074	- 9,2
Belgique	15 893	+ 4,4	21 771	- 0,2
Pays-Bas	9 655	+ 12,8	12 286	+ 5,8
Allemagne	15 037	- 3,2	20 782	- 7,8
Ensemble	526 867	- 1,0	709 362	- 3,3



Source : Insee - DGIS - Bourgogne Tourisme.

Taux d'occupation (1) par zone touristique en 2012 et évolution sur un an

	Taux d'occupation	Évolution 2012/2011	Nuitées 2012	Évolution 2012/2011
	Année 2012	(en points)		(en %)
BOURGOGNE	55	=	4 829 673	- 1,5
Dijon	67	=	1 191 924	- 2,7
Beaune	54	=	878 299	- 1,0
Saulieu - Arnay	46	- 1	113177	+ 0,8
Côte-d'Or hors axe	45	- 1	147208	- 8,1
CÔTE-D'OR	59	=	2 330 607	- 2,3
Val de Loire	51	=	335 250	+ 2,5
Nivernais Central	41	+ 3	43 498	+ 11,9
Morvan nivernais	37	+ 2	52 527	+ 3,6
NIÈVRE	48	+ 1	431 275	+ 3,5
Chalon-sur-Saône	60	=	359 421	+ 1,9
Mâcon	54	+ 1	498 086	+ 0,6
Autun - Montceau - Le Creusot	52	- 1	238 452	- 5,5
Digoin - Paray-le-Monial	46	- 2	193 163	- 4,9
Louhans	46	+ 1	69 307	+ 2,8
SAÔNE-ET-LOIRE	53	=	1 358 429	- 0,9
Auxerre - Avallon	54	- 2	486 591	- 3,7
Joigny - Sens	53	- 5	145 892	- 2,4
Yonne hors axe	43	+ 1	75 203	- 2,6
YONNE	53	- 1	709 362	- 3,3

(1) Le taux d'occupation est obtenu en divisant le nombre de chambres occupées chaque jour par le nombre de chambres louables. = : variation proche de 0.
Source : Insee - DGCS - Bourgogne Tourisme.

Taux d'occupation par zone et catégorie d'hôtels en 2012 (1)

	0 et 1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	Ensemble
Axe A6-N6	60	51	54	54	54
Hors Axe	57	51	59	64	56
Urbain	65	57	62	63	61
Rural	45	46	50	49	47
Parc Naturel du Morvan	41	47	47	41	46

(1) Le taux d'occupation est obtenu en divisant le nombre de chambres occupées chaque jour par le nombre de chambres louables.
Source : Insee - DGCS - Bourgogne Tourisme.

MÉTHODE : Depuis janvier 1977, la Direction Régionale de l'Insee de Bourgogne réalise, à la demande de la Direction du Tourisme, une enquête mensuelle de fréquentation dans l'hôtellerie de tourisme (enquête statistique nationale obligatoire). Dans le cadre d'une convention avec Bourgogne Tourisme, l'échantillon enquêté est élargi à l'ensemble des hôtels bourguignons homologués et aux hôtels de chaîne non homologués à partir d'avril 2002. Ceci permet de produire des résultats plus détaillés. Afin de pouvoir suivre l'évolution de la fréquentation à un niveau géographique fin, la Bourgogne a été découpée en 15 zones.

Les périodes de fermeture annuelle sont prises en compte ainsi que les éventuels jours de fermeture hebdomadaire. La fréquentation des hôtels non-répondants est estimée.

Note : Une réforme du classement hôtelier (loi n° 2009-888) se met progressivement en place jusqu'en juillet 2012. Les évolutions entre 2011 et 2012 par catégorie d'hôtel sont donc biaisées, certains établissements étant répertoriés selon les nouvelles normes de classement, d'autres non.

Document réalisé par :
Hervé Ricci
Michel Violet

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Chef du Service Statistique :
Nicole Thomas

Maquette PAO :
Thierry Poisse

Dépôt légal : à parution
ISSN 1279-1008
© Insee 2013